

Déconfinement. Le protocole sanitaire strict dans les écoles primaires

Dans les écoles de la région de Breteuil, la capacité maximale est de 15 enfants par enseignant. La municipalité a mis en place un protocole sanitaire strict et rigoureux dans le cadre de ce déconfinement.

Comment se passent le déconfinement et le retour dans les écoles à Breteuil ? Le maire, Gérard Chéron, a fait le point en détaillant « **la situation et les mesures qui sont mises en place dans notre commune afin d'organiser une reprise progressive des activités** ».

Sondage auprès des familles

S'agissant des établissements scolaires, « **selon les premières annonces gouvernementales, la réouverture des écoles maternelles et primaires se fait progressivement depuis le mardi 12 mai, sur la base du volontariat** ».

Le premier magistrat explique avoir « **travaillé sur cette éventuelle reprise** », soulignant que « **le dialogue entre les adjoints, les services de la commune, les directrices d'école, l'inspectrice de l'Éducation nationale, a été constant et intense depuis quelques semaines** ».

Un sondage a été réalisé auprès des familles par les directrices afin de connaître le nombre d'enfants qui seraient susceptibles d'être scolarisés. « **Nous avons décidé dans un premier temps, compte tenu des gestes barrières et du protocole sanitaire, de la réouverture sur les niveaux de grandes sections maternelles (par groupe de 10 élèves maximum), CP/CE1/CE2/CM1/CM2/ULIS (par groupe de 15 élèves maximum)** ».

Application des gestes barrière

Des élèves qui bénéficient d'un enseignement sur quatre jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi). « **En tout, 93 enfants ont été accueillis : 55 enfants à l'école de Breteuil, 23 enfants à l'école de La Guéroulde et 15 enfants à Cintray** ».

Dans les établissements, la sécurité sanitaire est mise en place scrupuleusement. « **Avec l'application des gestes barrière : lavage des mains réalisé régulièrement, distanciation d'un mètre, entretien et désinfection des équipements sanitaires à l'aide de détergent usuel et d'un désinfectant virucide, port du masque pour les enseignants fournis par l'Éducation Nationale, pour le personnel communal, les protections individuelles (blouses, charlottes, gant, masques) fournis par la mairie** ».

De plus, « **les familles veilleront à la surveillance de l'apparition de symptôme chez leur enfant avec une prise de température quotidienne avant qu'il ne parte à l'école (la**

température doit être inférieure à 37,8°C) ».



Une photo d'archives des élèves des écoles de Breteuil, à la cantine (Photo d'archives).